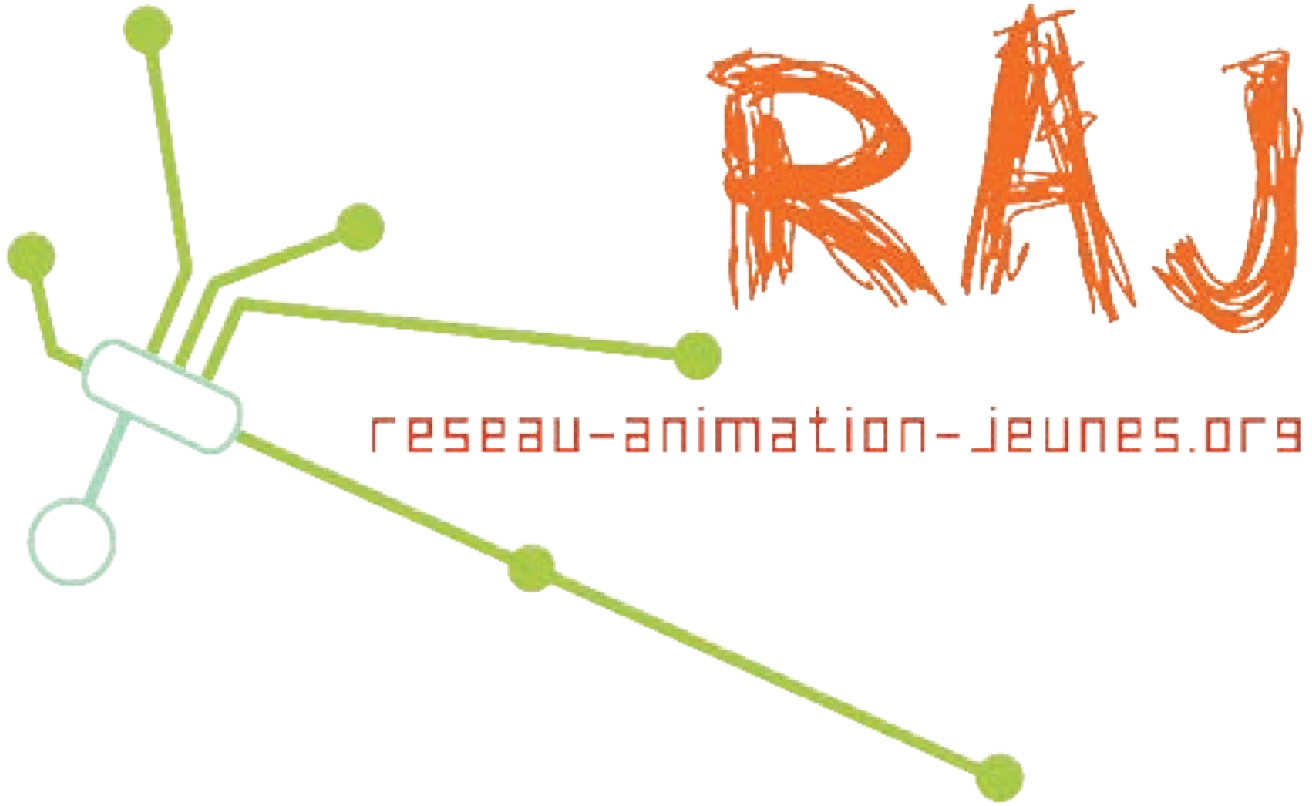

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

SAVERNE

VENDREDI 15 JUIN 2018

Compte rendu de **l'Assemblée Générale 2016**

L'Assemblée Générale 2016 du Réseau Animation Jeunes a eu lieu le vendredi 16 juin 2017 à 19h00 au local RAJ, quai du château à Saverne.
M. Grégory JEROME, Président du Réseau Animation Jeunes souhaite la bienvenue à toute l'assemblée, en présence d'une vingtaine de personnes (élus locaux, maires de communes, parents, jeunes, bénévoles et partenaires).
Après lecture du Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2015, celui-ci est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

1. Rapport Moral du Président :
En 2016, le RAJ s'est engagé dans une profonde réflexion sur ce qui nous rassemblait. Il est alors question d'élargir le champ de notre engagement et de faire évoluer nos pratiques. Un peu comme une feuille de route, nous avons entrepris de reformuler ce qui nous réunit dans un nouveau projet associatif. A l'arrivée, c'est un objet plus en phase avec le sens que nous entendons donner à nos actions, un fonctionnement plus pragmatique que nous avons redéfini collectivement. Nous en voulons pas penser à la place des autres mais nous vous invitons à partager les réflexions. Nous nous sommes simplement dit que cette association était notre bien commun, qu'elle devait nous permettre de créer des choses en rendant possible les envies, en mettant sur pied des projets portés par les uns et les autres. C'est donc une espace d'expérimentation que nous voulons partager. C'était une perspective l'année dernière, c'est une réalité cette année avec ce local.
Le Président conclu que l'engagement des élus des communes la chose la plus importante. Il leur appartient de susciter, de prêter attention, d'accompagner prioritairement les initiatives portées par la génération qui vient.

2. Rapport d'Activités :
Le directeur du RAJ présente son rapport d'activité sous l'ange des différentes thématiques d'engagement des jeunes : l'engagement artistique et culturel, l'engagement scientifique, l'engagement citoyen, la dynamique intercommunale, l'engagement solidaire, l'engagement bénévole et la prévention.
La fréquentation du RAJ est de 490 jeunes différents ayant fréquenté les activités du RAJ dont 50% durant l'été 2016 uniquement.

3. Rapport Financier :
M. Stéphane GROSS, trésorier du RAJ, nous énonce le bilan financier de 2016.
Le bilan financier présente un solde positif de 1012€.
Le rapport des réviseurs aux comptes certifie la bonne tenue des pièces comptables et l'exactitude des comptes. Ce rapport a été approuvé à l'unanimité et l'assemblée a donné quitus au trésorier.

4. Perspectives d'Avenir :
De multiples projets sont inscrits dans l'emploi du temps du RAJ dans les mois à venir notamment :
- Le développement des activités familles sur le territoire
- Le développement des activités dans le nouveau local à Saverne.

5. Renouvellement du Conseil d'Administration :
Différents membres du Conseil d'Administration sont sortants : Mme Magalie Hecht ainsi que Messieurs Grégory JEROME, Philippe FRIEDRICH. Ces trois membres souhaitent se présenter à nouveau. Mme Justine SCHNEIDER et M. Luca DECKER souhaitent également entrer au Conseil d'Administration.
Personne dans l'assemblée n'y porte d'objections.

L'Assemblée Générale est clôturée à 21h30. Toutes les personnes présentes se sont retrouvées autour d'un verre de l'amitié.

Rapport Moral

Le rapport moral de cette année 2017 résulte d'une correspondance entre le président et le vice président du Réseau Animation Jeunes du Pays de Saverne. Il a été lu et présenté sous cette forme à l'assemblée.

Erwann FEST
Le temps passe trop vite quant il s'agit de faire ce fichu exercice imposé. et oui mon gars … le temps du rapport moral est arrivé et plus que jamais …. Fabien s'arrache les cheveux et nous court après le pauvre . (étonnant qu'il lui en reste encore autant après toute ces années passées à te courir après)

Bon ce qui pourrait être la trame ou du moins un des premiers points de ce papier serait de mettre en avant cette année ce qui a été la concrétisation d'un travail collectif de longue haleine .

Gregory JEROME
hello,
Un peu tard en effet, mais enfin. C'est malheureusement je crois le lot de ces insatiables coureurs associatifs : on croyait le trouver ici, on le retrouve là. Qu'est-ce qui les fait courir ? Laissons pour l'instant la question en suspens…

Comme tu l'écris, le rapport moral c'est un peu comme le marronnier de la presse locale : la fête du village, le carnaval, tous les ans c'est pareil. Un exercice obligé, dans lequel il faut faire preuve d'un peu d'esprit, d'une petite hauteur de vue pour dresser le bilan et esquisser des perspectives.

Sauf que cette fois, on va tenter de tordre un peu le cou aux habitudes, par seulement pour en faire un exercice de style, mais parce qu'il me semble que cette autre manière de faire est plus juste, elle tord le cou à l'idée qu'une association serait incarnée par une personne qui aurait vocation à décider seule, de façon souveraine parce qu'elle serait experte, son autorité serait légitime. Un peu comme l'idée qu'on se fait au fond de l'élu, il est sur tous les fronts, il est de toutes les inaugurations, compétent sur tous les sujets, porté par une inspiration et une mission, tout entier tourné vers le bien commun et l'intérêt collectif.
Eh bien ça n'est pas vrai. Ce n'est en tout cas pas l'idée qu'on se fait ici du fonctionnement d'une association qui est un espace éminemment démocratique où on discute et où ce n'est pas forcément toujours le dernier ni celui qui parle le plus fort qui a raison.
L'intelligence y est collective, fondée sur le partage des idées, des points de vue, des interprétations, des avis.

Erwann FEST
Je te lancerai bien sur la longue et belle histoire du RAJ, puisque toi comme Stéphane restez les gardiens du temple pour ne pas dire les doyens, mais comme il te plait à nous le rappeler souvent … on ne va pas faire les vieux C… et allons de l'avant y'a encore du boulot et plein de belles choses à faire et à inventer.

Non je te parle de cette idée un peu loufoque il y trois ans de programmer un séminaire … genre !!! .. avec une certaine Mathilde (encore une de tes artistes sortie d'on ne sait où) armée de post it, videos, marqueurs, techniques d'animations avant-gardistes en tout cas inhabituelles puisqu'elle a même réussi à faire dessiner Loïc c'est te dire … et bingo … depuis … que de changements …. de nouveaux statuts, un projet d'asso remis au goût du jour de nouveaux bénévoles élus au bureau, un projet famille sur les rails, un projet intercommunal dans les cartons et ce local où nous sommes comme à la maison depuis plus d'un an déjà …

mais tout ça pourquoi on l'a fait … c'était quoi le point de départ rappelle moi un peu, c'est quoi l'intérêt et on va où après ? «

Gregory JEROME
La courte histoire - elle a été enclenchée il y a un peu plus de 2 ans d'une envie de faire autre chose et autrement - des changements et de l'évolution de la manière dont nous fabriquons les choses au sein du Réseau Animation Jeunes suffit à nous le rappeler. Tout ceci n'existe et n'est possible que parce qu'on a su créer les conditions d'une discussion permanente entre des personnes qui parlent, prennent position à partir de situations, de lieux, de professions, d'occupations, d'histoires ou de trajectoires différentes, différentes mais complémentaires.

L'enjeu a toujours été de veiller à donner une place et une voix à chacun, chaque volonté de prendre part à ce qui se construit ici ensemble. Là quelqu'un qui a entrepris de fabriquer de la bière et qui partage son enthousiasme pour ce que cette activité rend possible en termes de convivialité, de satisfaction à l'idée de faire soi-même, de n'être plus seulement et simplement consommateur, de possibilité de partage d'un truc au départ pas forcément très concluant, mais qui à force d'essais, de ratages, d'expériences finit par forcer le respect. Ils ont réussi. Un peu comme un autre, Candide, cultiverait son jardin.

Eh bien aussi bête que ça puisse paraître, cette fabrication là, cette manière collective de se mettre à la tâche pour faire quelque chose, nous avons décidé

un jour d'en faire le ferment d'une petite révolution. En essayant de s'astreindre à un effort, celui de sortir de notre zone de confort, celui qui nous conforte dans nos habitudes et qui nous fait rater bien des expériences pourtant nécessaires et utiles. Pour ça, il nous fallait solliciter un regard extérieur et c'est ce que nous avons fait. Non pas que ce regard extérieur ait été suffisant, mais il arrivait à point nommé, un peu comme si on était mûr pour ça et juste pour éviter de s'ankyloser.
Pour cela, il a fallu accepter l'idée qu'on puisse se planter, mais le plus important c'était au moins se donner une chance d'en sortir quelque chose.

Un peu comme s'il fallait sortir de l'animation pour mieux y revenir, après.

Comment ? En s'intéressant moins exclusivement à ce qu'on pourrait faire pour tel groupe d'âge, pour telle population, comme si c'était pertinent de penser à leur place et de façon saucissonnée, mais en partant de l'idée que pour faire quelque chose, il faut déjà disposer d'un lieu. Un lieu qui est lui-même en chantier, un atelier, pas un salon, pas une salle polyvalente, pas une salle de classe non, un atelier.

Pourquoi un lieu?
C'est à partir d'un lieu que des individus, des groupes peuvent se réunir, se retrouver, se rencontrer. Aussi bête que ça puisse paraître, pour discuter ailleurs que dans un café et pour faire autre chose que de se retrouver en tête à tête avec son écran de télé, eh bien il faut un lieu. C'était le point de départ de notre projet de fabrique citoyenne. Et autant dire qu'elle remonte à loin. Une éminente historienne spécialiste de la Révolution dit ceci : «Il y a de la pensée, mais nous n'avons nul lieu pour pouvoir les élaborer, simplement les cafés et après chacun rentre chez soi».

Erwann FEST
Ok , Alors si je t'entends bien, rien ne nous empêche d'aller plus loin maintenant que nous avons un lieu … pas seulement un lieu physique : ce local…. mais un lieu « politique » … politique, au sens de ce qui existe entre les individus - dans le sens du faire ensemble pour l'intérêt général, et avec comme principe ou postulat une certaine forme d'émancipation collective.

Parce que j'ai comme l'impression que cette petite révolution souffle au delà de notre petite et modeste organisation. Là une envie de fabriquer un four à pain collectif, partagé et mobile, là la perspective de monter un atelier de sérigraphie, un peu comme cette brasserie dont tu nous parles plus haut … ici une asso qui nous sollicite pour utiliser notre local et pour échanger des légumes et de la bonne humeur, plus loin une autre asso qui nous interpelle sur des partenariats écolos responsables … et très souvent des professionnels à l'affut de la moindre occasion d'accrocher un nouveau projet, un nouveau partenaire ou d'embarquer les jeunes vers de nouveaux apprentissages … ceux de la vraie vie, ceux qui les construisent et qui leur permettront de créer demain, à côté de nous et surtout sans nous.

Gregory JEROME
Oui, je suis complètement d'accord avec toi, c'est un peu comme si on s'était endormis trop longtemps et qu'on assistait à une espèce d'explosion d'initiative. Il faut reconnaître qu'on a été un peu loin dans le mur. Je crois qu'il faut définitivement prendre acte du fait que la condition de consommateur, et précisément dans un monde fini, où les ressources se font rares n'est pas des plus enviables, ni des plus intelligentes,
ça produit plus de frustration que de plaisir ; peut-être faut-il devenir ou re-devenir un peu plus producteur, on sera certainement moins enclin à tout considérer comme jetable et périssable.

L'intérêt de fabriquer de la bière, c'est pas de la boire seul en bouffant des chips. C'est quoi ? c'est de la partager, d'embarquer de nouvelles personnes pour accompagner le prochain brassin. Et il se sera dit des choses, on ressortira de cette expérience enrichis. Et forcément, ça pousse à faire avec des ressources locales ; parce qu'il y a plein de ressources partout en réalité. Il faut maintenant songer aux lieux qui pourront les accueillir.

Erwann FEST
Maintenant je comprends mieux … cette petite musique qui résonne de plus en plus fort .. celle qui nous réunit ce soir, au-delà de la tarte flambée bien sûr, c'est bien celle de l'envie de faire ensemble .. je verrais bien de la vie en permanence dans ce lieu, ce territoire … Alors faisons du RAJ un projet politique au sens d'un projet commun .. non non pas celui pour briguer un mandat ! mais bien celui qui consiste à construire notre quotidien de demain et celui de ceux qui voudront bien le construire avec nous. Pensons en particulier à nos enfants.

Maintenant je crois que j'ai bien compris d'où on vient … où on va … mais y'a encore du pain sur la planche, mais que de bonnes choses en perspective … et puis te connaissant tu auras bien encore un truc à nous dire pour finir en forme de poil à gratter ou de question ouverte pour que chacun cogite et se donne l'année à venir pour y répondre avec nous ?

Rapport **d'activités 2017**

ENGAGEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL

- Les Culottes à l'Envers (théâtre)
- collectifs 100% Danse
- Découverte des arts (dabo)
- Ballade contée
- Stage Orchestre «Musique au Vert»
- Troc livre / Bookbox
  petit dej du livre

Rapport **d'activités 2017**

ENGAGEMENT SCIENTIFIQUE

QUATRE CLUBS SCIENCE ONT ÉTÉ MIS EN PLACE EN 2017 POUR 60 JEUNES
(Monswiller, Steinbourg, Dettwiller et Otterswiller)

Rapport **d'activités 2017**

ENGAGEMENT CITOYEN

CONSEIL LOCAL DE JEUNES

UN PREMIER LIEU DE RENCONTRE ET DE DIALOGUE
50 À 60 JEUNES INVESTIS SUR LE TERRITOIRE
3 À 4 PROJETS MENÉS PAR CLJ

- STEINBOURG
- LUPSTEIN
- DETTWILLER
- OTTERSTHAL
- SAESSOLSHEIM

Rapport **d'activités 2017**

ENGAGEMENT INTERCOMMUNAL

- RENCONTRE DES DIFFÉRENTS CLJ
- DÉBATS CITOYENS
- ASSISES DE LA JEUNESSE
- DÉBAT POLITIQUE

RENCONTRE CD67
Mme TRAUTMANN & M. BIERRY

DÉBAT ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
CIRCONSCRIPTION SAVERNE

Rapport **d'activités 2017**

ENGAGEMENT SOLIDAIRE

- TÉLÉTHON
- MARCHE NOEL SOLIDAIRE
- COLLECTE JOUETS
  (RESTOS DU COEUR & CARRIJOU)
- COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE
- NETTOYAGE DE PRINTEMPS

ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

FORMATION JEUNES ANIMATEURS VACATAIRES

Ces formations ont été mises en place en collaboration avec les secteurs jeunes alentours sous l'égide de la FDMJC.

EN DÉCOULE ...

des équipes de vacataires 100% RAJ avec des jeunes du territoire et la présence de plusieurs d'entre eux engagés dans les instances du RAJ (CA & Bureau)

Rapport **d'activités 2017**

ENGAGEMENT PRÉVENTION

SAVOIR COMPRENDRE AGIR POUR DIRE NON À LA HAINE

> 300 ÉLÈVES DE 2NDE LYCÉE LECLERC DE SAVERNE

CYCLISTES PAS ÉGOÏSTE

> PRÉVENTION DEUX ROUES > 250 COLLÉGIENS

PROMENONS NOUS DANS LE WEB

> COLLÈGE DE DETTWILLER 6ÈME / 5ÈME / 4ÈME ET CM2 DE L'ECOLE DETTWILLER

Fréquentation **2017**

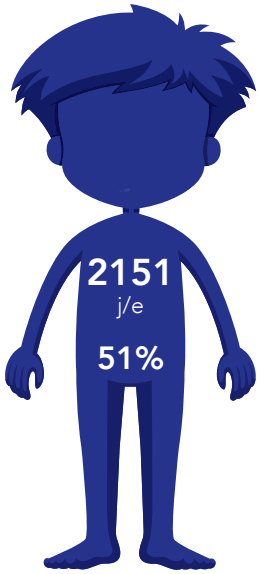

ALSH

3215 j/e en 2016 soit 75%

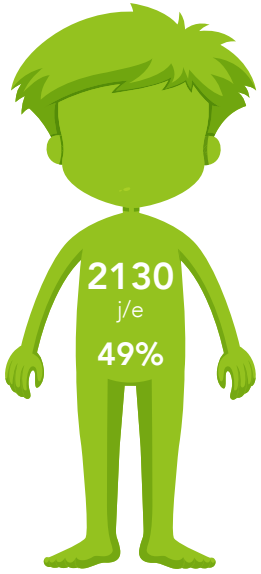

Permanences & Projets Collège

Conseil Local Jeunes

Accueil Jeune

1060 j/e en 2015 soit 25%

4281
Journées enfants

4275 j/e en 2015

480
Jeunes différents*

*les jeunes accueillis aux collèges lors des accueils hebdomadaires et l'ensemble des projets collèges ne sont pas comptabilisés ici

490 jeunes différents en 2016

293
Filles

287
Garçons

Fréquentation **été 2017**

Été RAJ
70 jeunes en 2017
85 jeunes en 2016

ÉTÉ 2017

63 Journées d'animations estivales
2311 JOURNÉES ENFANTS
1494 journées enfants en 2016

Séjours et camps
117 jeunes en 2017
123 jeunes en 2016

NOUVEAUTÉ 2017

Animation de rue
180 jeunes en 2017

Dabo
122 jeunes en 2017
100 jeunes en 2016

Types d'activités par commune
Communes d'origine par nombre de jeunes en 2017

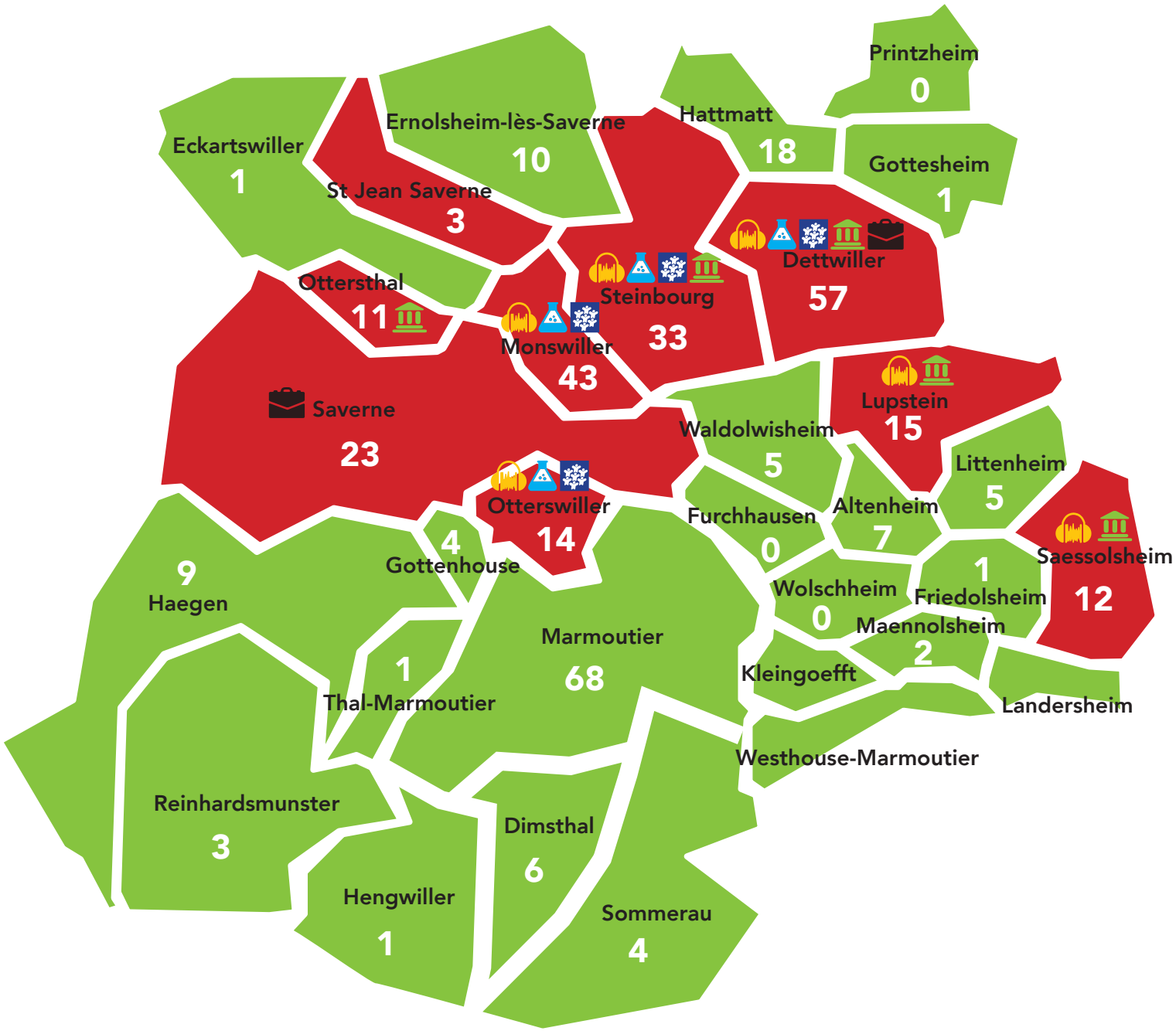

Accueil Jeune

Club Sciences

ALSH

Conseil Local Jeunes

Permanences
& Projets Collège & lycée

480
JEUNES DIFFÉRENTS

103
Hors Com-Com

Un Réseau ... **des Partenaires**

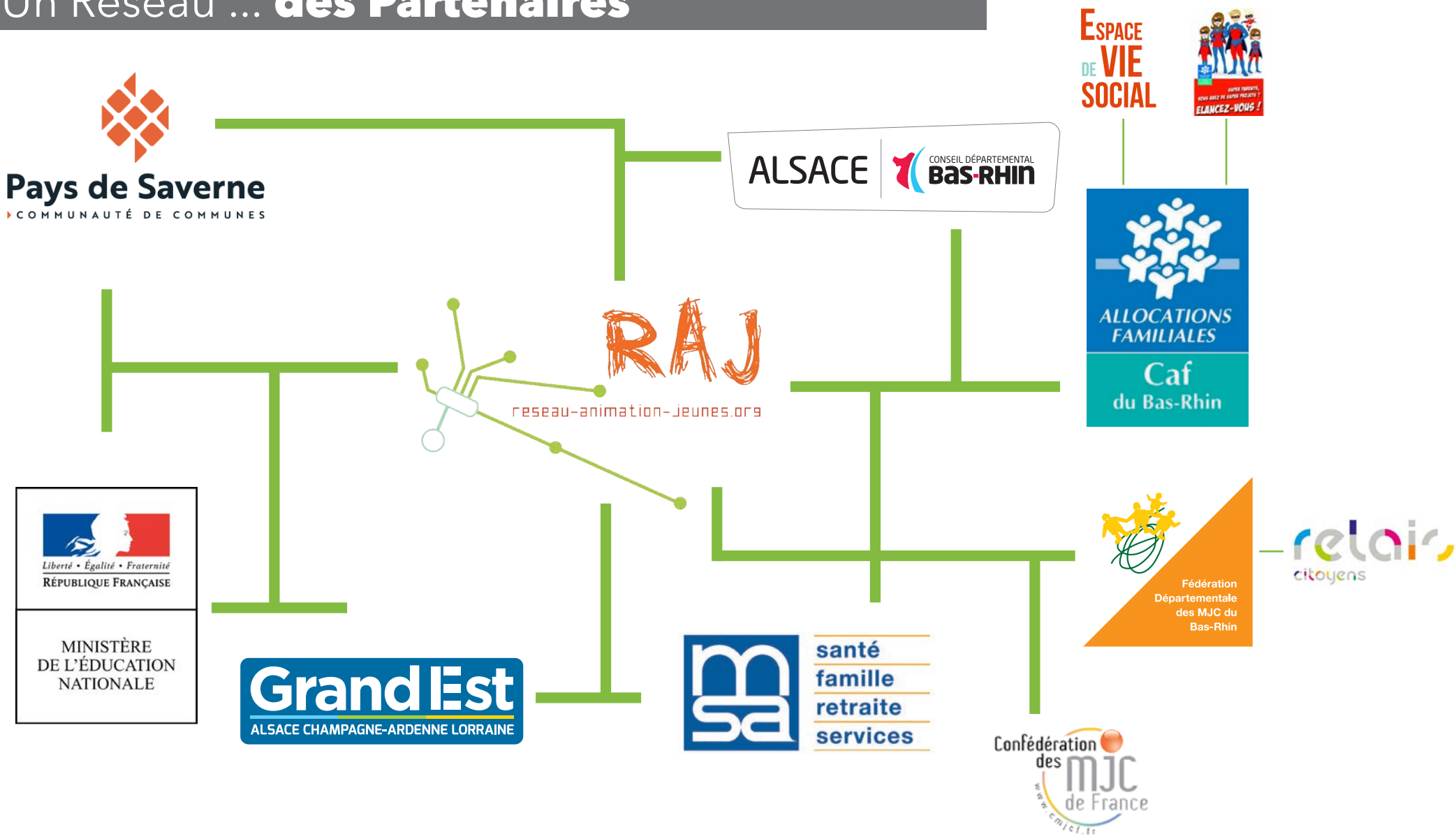

PARTICIPATION ACTIVE AUX INSTANCES DES
COLLECTIVITES ET/OU ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE,
DU DEPARTEMENT,DE LA REGION ET AU NIVEAU NATIONAL.

COMPTE DE RÉSULTAT **2017**

CHARGES : 345 720 €

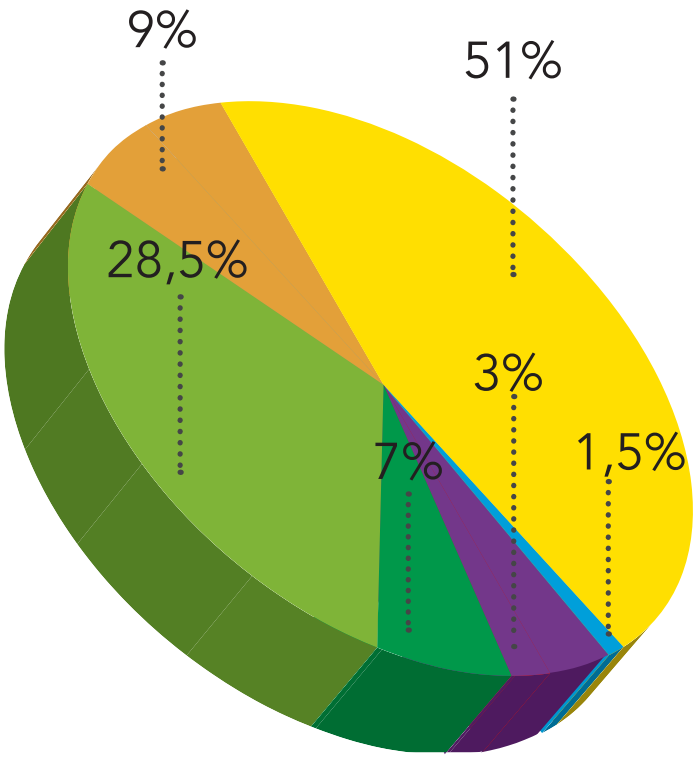

- Autres charges
- Charges de personnel
- Location - Entretien - Assurance
- Achats prestations - Fournitures
- Voyage - déplacement - Frais administratifs
- Dotations amortissement

PRODUITS : 334 517 €

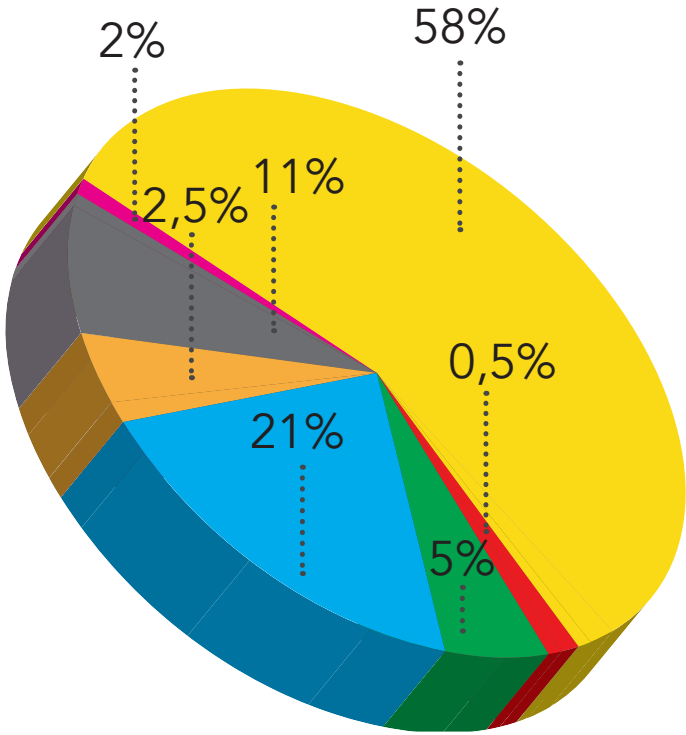

- Participation des familles aux activités
- Subvention Conseil Départemental
- Subvention CAF
- Autres subventions
- Communautés de communes de la Région de Saverne
- Subvention Mairie
- Autres produits
- Produits exceptionnels

Résultat : -11 203 € (3% du budget global)

auditoria
COMMISSARIAT AUX COMPTES – AUDIT

RESEAU ANIMATION JEUNESSE

Cour de la Mairie

67700 MONSWILLER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

8 A, rue des petits prés 67300 SCHILTIGHEIM • Tél : +33(0)3 90 20 05 80 • Bureau parisien : 19 rue Beaurepaire 75010 PARIS
E-mail : info@auditoria.fr • Internet : www.gestion-strategies.fr • N° formateur : 426 703 862 67

• SARL au capital de 800 000 € • RCS Strasbourg TI B 495 241 853 • Siret : 495 241 853 000 11 • Code APE : 6920Z • TVA intracommunautaire : FR 454 952 418 53
SOCIÉTÉ INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES D'ALSACE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE COLMAR

A l'assemblée générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **RESEAU ANIMATION JEUNESSE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne:

- L'exhaustivité, l'existence et la séparation des exercices concernant les subventions d'exploitation accordées à votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Schiltigheim, le 14 juin 2018

Pour la société AUDITORIA
Christophe THIEBAUT
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 738	2 738		
Immobilisations corporelles	50 406	38 471	11 935	11 737
Immobilisations financières	1 200		1 200	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**54 344**	**41 208**	**13 135**	**11 737**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	359		359	72
Créances				
Usagers et comptes rattachés	5 723		5 723	3 076
Autres	8 932		8 932	20 499
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	49 021		49 021	56 631
Caisse	883		883	725
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**64 918**		**64 918**	**81 003**
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	373		373	2 772
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	**373**		**373**	**2 772**
TOTAL GENERAL	**119 635**	**41 208**	**78 426**	**95 512**

Legs nets à réaliser :	
acceptés par les organes statutairements compétents	
autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre :	

Bilan passif

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 000	3 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	**-11 203**	**1 012**
Report à nouveau	1 433	421
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**-6 770**	**4 433**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	7 879	11 991
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**1 109**	**16 424**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**25 620**	**20 797**
FONDS DEDIES		**13 554**
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	17	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 459	11 262
Autres	37 021	31 675
TOTAL DETTES	**45 497**	**42 936**
Produits constatés d'avance	**6 200**	**1 800**
TOTAL GENERAL	**78 426**	**95 512**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	51 697
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	17
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue	99 576	31,77	95 893	30,88	3 683	3,84
Subventions d'exploitation	212 561	67,81	213 785	68,84	-1 224	-0,57
Reprises et Transferts de charge	712	0,23	6 280	2,02	-5 568	-88,66
Cotisations	1 310	0,42	870	0,28	440	50,57
Autres produits	15		10		5	50,80
Produits d'exploitation	**314 174**	**100,23**	**316 838**	**102,03**	**-2 664**	**-0,84**
Achats de matières premières			1 000	0,32	-1 000	-100,00
Autres achats non stockés et charges externes	157 665	50,30	154 171	49,64	3 493	2,27
Impôts et taxes	2 236	0,71	1 852	0,60	384	20,75
Salaires et Traitements	121 887	38,89	115 834	37,30	6 053	5,23
Charges sociales	52 741	16,83	47 298	15,23	5 443	11,51
Amortissements et provisions	10 315	3,29	9 865	3,18	451	4,57
Autres charges	171	0,05	9		163	NS
Charges d'exploitation	**345 016**	**110,07**	**330 029**	**106,27**	**14 987**	**4,54**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-30 842**	**-9,84**	**-13 191**	**-4,25**	**-17 651**	**133,82**
Produits financiers	340	0,11	375	0,12	-34	-9,15
Charges financières	40	0,01			40	
Résultat financier	**300**	**0,10**	**375**	**0,12**	**-74**	**-19,83**
RESULTAT COURANT	**-30 542**	**-9,74**	**-12 816**	**-4,13**	**-17 725**	**138,31**
Produits exceptionnels	6 449	2,06	7 543	2,43	-1 094	-14,51
Charges exceptionnelles	664	0,21	1 714	0,55	-1 051	-61,28
Résultat exceptionnel	**5 785**	**1,85**	**5 829**	**1,88**	**-44**	**-0,75**
Report des ressources non utilisées	13 554	4,32	8 000	2,58	5 554	69,42
EXCEDENT OU DEFICIT	**-11 203**	**-3,57**	**1 012**	**0,33**	**-12 215**	**NS**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : RÉSEAU ANIMATION JEUNES (RAJ)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 78 426 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 11 203 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/05/2018 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,94 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 738			2 738
Immobilisations incorporelles	**2 738**			**2 738**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 999			6 999
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 367	2 590		4 957
- Matériel de transport	28 529			28 529
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 009	3 100		8 110
- Emballages récupérables et divers	1 810			1 810
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**44 715**	**5 690**		**50 406**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		1 200		1 200
Immobilisations financières		**1 200**		**1 200**
ACTIF IMMOBILISE	**47 453**	**6 890**		**54 344**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 690	1 200	6 890
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**5 690**	**1 200**	**6 890**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 738			2 738
Immobilisations incorporelles	**2 738**			**2 738**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	620	1 375		1 995
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 367	14		2 381
- Matériel de transport	26 063	2 466		28 529
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 184	1 169		4 353
- Emballages récupérables et divers	744	468		1 213
Immobilisations corporelles	**32 979**	**5 492**		**38 471**
ACTIF IMMOBILISE	**35 716**	**5 492**		**41 208**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 16 228 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 200		1 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 723	5 723	
Autres	8 932	8 932	
Charges constatées d'avance	373	373	
Total	**16 228**	**15 028**	**1 200**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	
Avance trésorerie Président	500
Bénéfice Marché de Noël	300
Total	**800**

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Fonds syndicaux				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	3 000			3 000
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	**3 000**			**3 000**
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	421	1 012		1 433
Résultat de l'exercice	1 012		12 215	-11 203
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	11 991		4 112	7 879
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**16 424**	**1 012**	**16 328**	**1 109**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
ASS RÉSEAU ANIMATION JEUNES (RAJ) | COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	25 620	4 823			25 620
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**25 620**	**4 823**			**25 620**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		4 823			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 51 697 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	17	17		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 459	8 459		
Dettes fiscales et sociales	36 879	36 879		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	142	142		
Produits constatés d'avance	6 200	6 200		
Total	**51 697**	**51 697**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	
Auditoria	2 920
BrandAlley	359
Banque - Intérêts courus à payer	17
Dettes provis. pr congés à payer	7 416
Charges sociales s/congés à payer	3 040
Divers - charges à payer	
Winstel 2016	17
Denni 2017	25
Total	**13 793**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
ASS RÉSEAU ANIMATION JEUNES (RAJ) | COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance			
Territorial	65		
Dalloz	230		
Ovh	78		
Total	**373**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance			
Séjour Ski 2018	6 200		
Total	**6 200**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Départements	
743000 - Subvention Cons. Départemental	8 200
	8 200
Communes et groupements de communes	
744200 - Subvention Saverne CCRS	203 000
	203 000
Subventions de fonctionnement	
747200 - Autres subventions	1 361
	1 361
TOTAL	**212 561**

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
DRJSS - BD	*3 000*	*1 554*	*1 554*		
Com Com Saverne	*20 000*	*12 000*	*12 000*		
Total	**23 000**	**13 554**	**13 554**		

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	22	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 066
Subventions d'investissement virées au résultat		4 112
TOTAL	**25**	**6 178**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1		1	1
Employés	2	4	6	3
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	**3**	**4**	**7**	**4**

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.
En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Engagements de retraite

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 25 620 euro

Auditoria
COMMISSARIAT AUX COMPTES – AUDIT

RESEAU ANIMATION JEUNESSE

Cour de la Mairie

67700 MONSWILLER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2017

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

8 A, rue des petits prés 67300 SCHILTIGHEIM • Tél : +33(0)3 90 20 05 80 • Bureau parisien : 19 rue Beaurepaire 75010 PARIS
E-mail : info@auditoria.fr • Internet : www.gestion-strategies.fr • N° formateur : 426 703 862 67

• SARL au capital de 800 000 € • RCS Strasbourg TI B 495 241 853 • Siret : 495 241 853 000 11 • Code APE : 6920Z • TVA intracommunautaire : FR 454 952 418 53
SOCIÉTÉ INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES D'ALSACE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE COLMAR

A l'assemblée générale de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé, en l'occurrence :

- La facturation de frais graphiques par Monsieur Erwann FEST, Vice-président du Réseau animation Jeunesse pour un montant de 3.450€ sur l'année 2017.

Fait à Schiltigheim, le 14 juin 2018

Pour la société AUDITORIA
Christophe THIEBAUT
Commissaire aux Comptes

Expertise comptable
Auditoria
Commissariat aux comptes

Part de la CCRS en % dans le budget RAJ
de 2006 à 2017

Pays de Saverne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

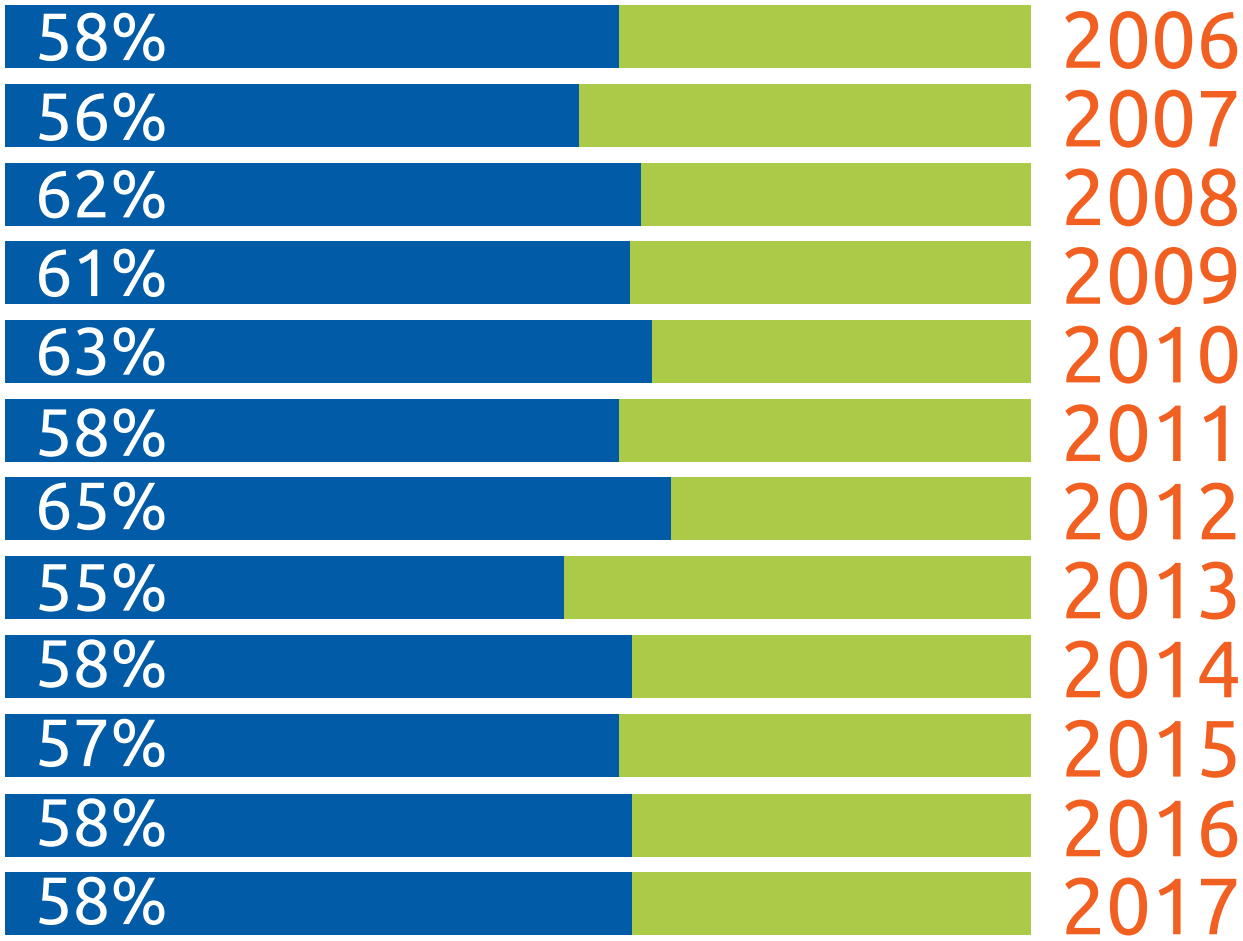

RAJ
reseau-animation-jeunes.org

Evolution et comparaison Budget RAJ / Subvention CCRS **de 2006 à 2017**

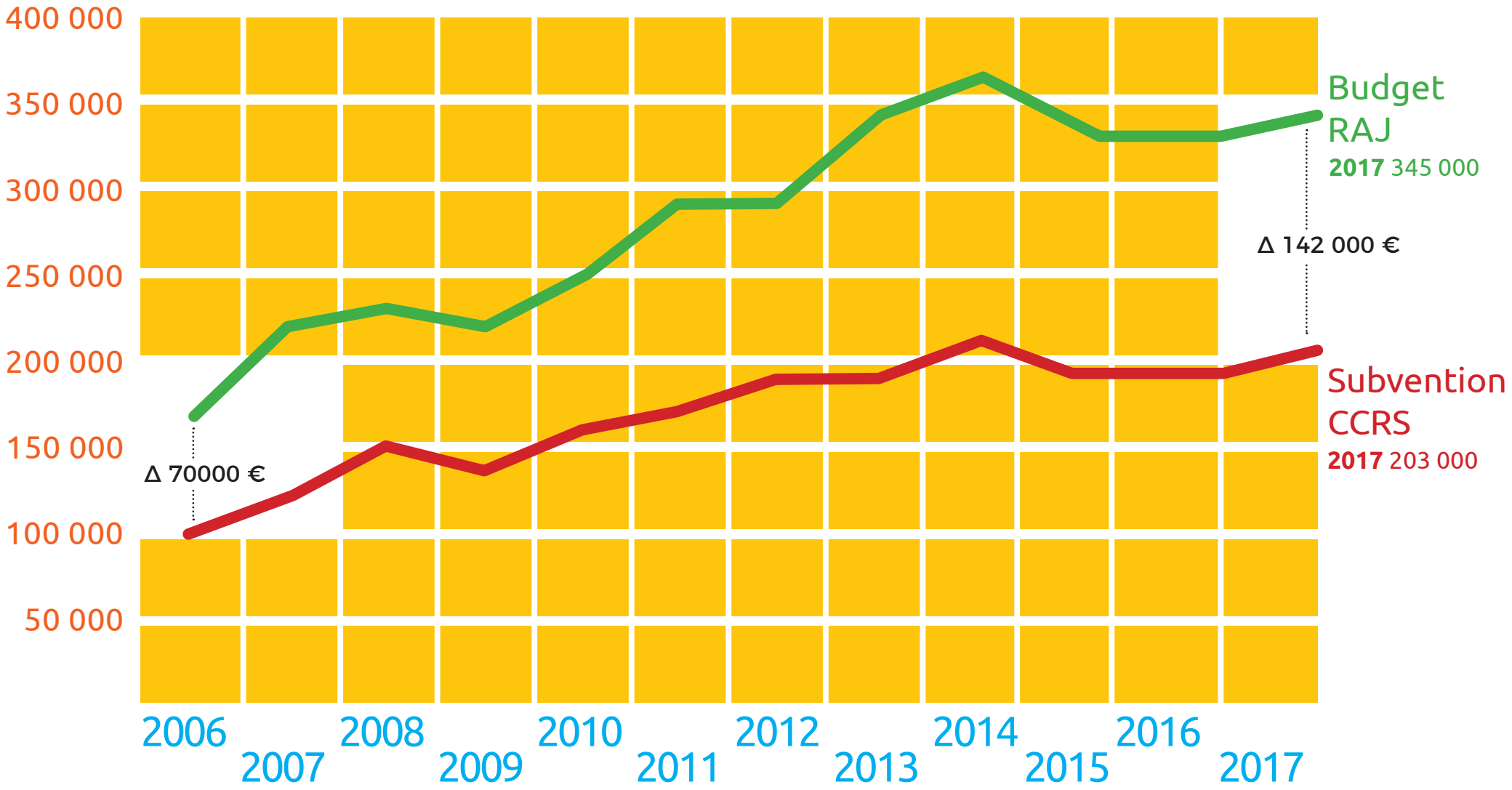

Rapport
D'ORIENTATION 2018

SAVERNE Réseau animation jeunes (RAJ)

Un nouveau local pour des activités en famille

Connu pour ses interventions auprès des jeunes, le RAJ (Réseau animation jeunes), dont le siège est à Monswiller, lance de nouvelles animations en direction des familles. Les activités de ce programme, baptisé « Part'âge », se dérouleront dans un ancien garage, quai du Château à Saverne.

Installé dans un garage du quai du Château à Saverne, [illegible] paie pas de mine, [illegible] dérieur. Mais une [illegible] anchie, on découvre [illegible] hall de 150m² [illegible] l'équipe du Réseau jeunes (RAJ) de [illegible] riés et bénévoles [illegible] se situe un tout [illegible] ltage, dans une [illegible] ine, a été aménagé [illegible] ltente meublé [illegible] rez-de-chaussée cosy fermé et [illegible] murs en bois, [illegible] les activités [illegible] on entrée est [illegible] Seille enseigne de la gare ».

ELECTIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE ...